



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Densification de l'offre de CarPostal dès le 11 décembre 2011**

**Au prochain changement d'horaire, le 11 décembre 2011, l'offre de CarPostal sera optimisée dans le canton: le réseau sera densifié avec de nouvelles lignes, des courses supplémentaires sur la plupart des lignes existantes et une simplification de l'horaire, suite à la suppression du service PubliCar du lundi au vendredi. Cette réorganisation du réseau ne concerne pas les zones PubliCar d'Oron-la-Ville, Payerne et Avenches, qui continuent de fonctionner du lundi au dimanche, ni l'Est vaudois.**

Le Service cantonal de la mobilité et la Région Ouest de CarPostal Suisse SA ont redessiné le réseau de lignes CarPostal et densifié l'offre en transport sur le territoire vaudois. Dès le 11 décembre prochain, des nouvelles liaisons entre les localités principales ainsi que des courses régulières supplémentaires en dehors des heures de pointe seront introduites sur la plupart des lignes. Des horaires cadencés et systématiques desserviront les bourgs et villages du canton du lundi au vendredi; l'offre PubliCar sera maintenue les samedis et dimanches. Ces nouveautés ne concerneront pas l'Est vaudois, qui n'a pas de service PubliCar, ni les régions d'Oron-la-Ville, Avenches et Payerne qui feront l'objet d'une étude de réorganisation des lignes d'autobus conduite en collaboration avec les autorités fribourgeoises.

Le nouvel horaire vise à mieux répondre au besoin croissant de mobilité actuel en transports publics. Il a pour but d'accroître le trafic sur les lignes régulières à l'horaire, compte tenu des objectifs de fréquentation fixés par l'Office fédéral des transports (OFT) pour bénéficier des contributions fédérales. Les analyses conduites ont montré que le service PubliCar est utilisé surtout par des pendulaires et des écoliers et que 80% des demandes concernent des trajets sur des lignes régulières existantes. A noter que les courses régulières ne sont pas soumises à la surtaxe de 5 francs qui est perçue uniquement pour les courses sur appel du PubliCar.

Cette nouvelle offre a été aménagée de manière à mieux répondre aux besoins en transports scolaires afin de limiter les courses spéciales engendrant des frais supplémentaires pour les communes. Des aménagements au niveau des horaires scolaires ont parfois été consentis.

La nouvelle offre tient aussi compte de la modification de l'Ordonnance fédérale sur la

durée du travail intervenue à fin 2010. Celle-ci réduit les possibilités de bénéficier de dérogations dans la durée des tours de service des chauffeurs (12 heures par jour). Il en résulte la nécessité d'engager une vingtaine de conducteurs supplémentaires. Par rapport à la situation actuelle, CarPostal parcourra 5'430'000 kilomètres en 2012, ce qui représente une croissance de 650'000 kilomètres (14%).

Pour consulter les horaires : [www.tableaux-horaires.ch](http://www.tableaux-horaires.ch) ou [www.carpostal.ch/horaire](http://www.carpostal.ch/horaire).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 novembre 2011

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 00 Julien Niquille, ingénieur au Service de la mobilité, 021 316 73 70 CarPostal Suisse SA : David Robert, directeur Région Ouest, 058 386 09 66 ou 079 619 50 17

[Plan de réseau\\_CarPostal\\_Vaud\\_Fribourg](#)

[Papillon\\_CarPostal - nouveau réseau](#)

[Présentation\\_F\\_Marthaler-densification offre bus](#)